



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 2

Réunion restreinte par voie électronique du 9 novembre 2020

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Championnat Vétérans : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, doit être inscrit sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans.

Critérium Vétérans : les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans, et procéder à 5 remplacements.

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



CIVILITE

Le président et les membres de la commission adressent leurs sincères félicitations à M. Jean Luc TIRET, membre notre commission, heureux de nous annoncer la naissance de sa petite fille JULYA.

HOMOLOGATION

Toutes les rencontres disputées à ce jour, sont homologuées de droit le trentième jour à minuit, qui suit son déroulement, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, (article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

RECTIFICATIF AU PROCES VERBAL N° 1 :

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 22974215 SC FRILEUSE 2 / RC HAVRAIS 1

Suite à une erreur administrative de la commission, l'amende de 15€ infligée au SC FRILEUSE est annulée.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 22962055 AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE 1 / US LILLEBONNE 2

Suite au courrier de l'AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE, l'amende de 17 € infligée à AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE est annulée après vérification auprès du service administratif.

RENCONTRES DU 11 OCTOBRE 2020

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 22961399 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2 / AL DEVILLE MAROMME 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 22974225 LE HAVRE FC 2012 (1) / US CAP DE CAUX 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE FC 2012.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 22961532 US GREGES 1 / US LONDINIÈRES 1

Match arrêté à la 55^{ème} minute de jeu suite à la grave blessure d'un joueur de l'US GREGES.

La commission jugeant en 1^{ère} instance :

- Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 21 octobre 2020, mis en ligne sur le site du DFSM le 26 octobre 2020.
- Donne la rencontre à rejouer à une date ultérieure.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 22961793 FUSC BOIS GUILLAUME 3 / AS PTT ROUEN 1

Une amende de 10€ (2 X 5€) est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME pour deux licences manquantes (joueur ou dirigeant).

Match n° 22961795 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2

Une amende de 5€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22961797 GCO BIHOREL 2 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1

Une amende de 5€ est infligée au GCO BIHOREL pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 23000587 US DES VALLEES CAUDEBEC 1 / STADE GRAND QUEVILLY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US DES VALLEES CAUDEBEC.

Match n° 23000588 FC SAINT JULIEN 2 / FC LE TRAIT DUCLAIR 2

Une amende de 5€ est infligée au FC SAINT JULIEN pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 22962190 AS MONTIVILLIERS 2 / GAINNEVILLE AC 2

Réserves d'avant match de GAINNEVILLE AC, non confirmées.

Match n° 22962191 FC EPREVILLE 1 / USF FECAMP 2

Faits disciplinaires.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

Match n° 22962193 LE HAVRE S'PORT 1 / ATHLETI'CAUX FC 2

Une amende de 5€ est infligée à LE HAVRE S'PORT pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE S'PORT.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 22962587 US VATTEVILLE BROTONNE 2 / US HERICOURT EN CAUX 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'US HERICOURT EN CAUX.

Match n° 22962590 US LILLEBONNE 3 / CS GRAVENCHON 2

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 22963064 AC BRAY EST 2 / REUNIONNAIS FC 1

Une amende de 5€ est infligée à l'AC BRAY EST pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 22963287 JS SERQUEUX SOMONT 1 / AS CANTON D'ARGEUIL 2

Une amende de 10€ (2 X 5€) est infligée au JS SERQUEUX SOMONT pour deux licences manquantes (joueur ou dirigeant).

Une amende de 5€ est infligée à l'AS CANTON D'ARGEUIL pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22963288 MONT SAINT AIGNAN FC 3 / FC TOTES 2

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 22968425 US EPOUVILLE 3 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 2

Une amende de 5€ est infligée à l'US EPOUVILLE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22968427 ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 1 / RC NORMAND 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ESPC SAINT GILLES ETAINHUS.

Match n° 22968428 US GODERVILLE 2 / RC HAVRAIS 2

Une amende de 5€ est infligée à l'US GODERVILLE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 22963463 FC DE LA VARENNE 2 / FC LES GRANDES VENTES 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au FC DE LA VARENNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 23008546 US YEBLERON 1 / FC GRAINVILLE LA TEINTURIERE 1

Match arrêté à la 37ème minute de jeu, l'équipe de GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE qui n'était composée que de 9 joueurs sur la FMI s'est retrouvée avec 7 participants sur le terrain, suite à la sortie de 2 joueurs sur blessure. La commission jugeant en 1ère instance :

- Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres -section lois du jeu- lors de sa réunion du 21 octobre 2020, mis en ligne sur le site du DFSM le 26 octobre 2020.
- Donne match perdu par pénalité, 0 point, au FC GRAINVILLE LA TEINTURIERE sur le score acquis au moment de l'arrêt du match, soit 3 buts à 0 en faveur de l'US YEBLERON.
- Une amende de 56€ est infligée au FC GRAINVILLE LA TEINTURIERE pour arrêt du match pour non-respect du nombre de joueurs minimum. (Annexe financière du DFSM)

Match n° 23008548 SC SAINTE AUSTREBETHE 1 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE.

Match n° 23008549 AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE 2 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS ALLOUVILLE BELLEFOSSE.

Match n° 23008549 US DOUDEVILLE 2 / US DES VALLEES CAUDEBEC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'US DES VALLEES CAUDEBEC.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 22963596 AS PTT ROUEN 2 / R. KURDISTAN ASCJ 2

Pour non-utilisation de la FMI du fait de R. KURDISTAN ASCJ 2, une amende de 30€ est infligée à R. KURDISTAN ASCJ. (Annexe financière du DFSM)

Match n° 22963599 CANTELEU FC 1 / AS SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AS SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match 23008678 JS SAINT LEONARD 76 (1) / TANCARVILLE AC 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 22963920 US BOLBEC 3 / YVETOT AC 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à AC YVETOT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°22974454 AM MALAUNAY 3 / A ROUENNAISE DE FOOT 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AM MALAUNAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 22964051 SC OCTEVILLE 3 / LE HAVRE FC 2012

Feuille de match papier insuffisamment rédigée, licence manquante (Arbitre du Centre) à SC OCTEVILLE. Une amende de 5€ est infligée à OCTEVILLE.

Match n° 22964054 US SAINT THOMAS 2 / OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à OH TREFILIERIES NEIGES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°22965247 US ENVERMEU 3 / FC BRACQUEMONT COPAINS 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US ENVERMEU.

Match n° 22965248 O BELMESNIL 3 / ST NICOLAS BETHUNE 4

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à O BELMESNIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 22965337 FC LIMESY 3 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 2

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

Match n° 22965341 AS ST JEAN LA NEUVILLE / AS FAUVILLE EN CAUX 4

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°22965429 US HOUPEVILLAISE 1 / ASM AMFREVILLE LA MIVOIE

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

Match n° 22965431 FC BOOS 3 / STADE DE GRAND QUEVILLY 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC BOOS.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche Une amende de 15€ est infligée à FC BOOS.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 22965517 FC DES VILLAGES 1 / FC GRUGNY 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC DES VILLAGES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 22965607 HAVRE AC 3 / US DES FALAISES 2

Constatant l'absence sur le terrain de LE HAVRE AC 3 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait (0 point), sur le score de 0 but à 3 à HAVRE AC 3 pour en faire bénéficier le US DES FALAISES 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Dit que les frais d'arbitrage sont à débiter au HAVRE AC.
- Inflige une amende de 168 € au HAVRE AC.

Match n° 22965608 AC GAINNEVILLE 3 / FC ROGERVILLE

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 22964185 FC ST AUBIN CAUF UNITED 3 / FC OFFRANVILLE

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC ST AUBIN CAUF UNITED.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 22969451 US AUFFAY 3 / AS MUNICIPAUX BARENTIN 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 22969452 STADE VALERIQUEAIS 3 / SC STE AUSTREBERTHE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à STADE VALERIQUEAIS.

Match n°22969454 ENTENTE ST LAURENT DOUDEVILLE 1 / FC BARENTIN 3

Réserves d'avant match de l'ENTENTE ST LAURENT DOUDEVILLE 1, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Contentieux et Règlements, est placé en instance d'homologation.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 22965939 ES MONTIGNY VAUPALIERE 2 / PRESQU'ILE 2

Pour non-utilisation de la FMI du fait de ES MONTIGNY VAUPALIERE, une amende de 30€ est infligée à ES MONTIGNY VAUPALIERE (annexe financière du DFSM).

Match n° 22965940 ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3 / FC TOUFFREVILLE LA CORBIERE

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 22966027 AS RONCHEROLLES 2 / US ST MARTIN OSMONVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée : licence manquante (Arbitre du Centre) à AS RONCHEROLLES. Une amende de 5€ est infligée à AS RONCHEROLLES.

Match n° 22966028 ASPTT ROUEN 3 / AS GOURNAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à ASPTT ROUEN.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à AS GOURNAY.

Match n° 22966029 ROUEN AC 2 / FC BOOS 2

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 22966120 FC YPORT 1 / AS LANQUETOT 1

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC YPORT, la rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 22974628 ROUEN SAPINS FC 11 / GCO BIHOREL 11

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

Match n° 22974630 FC ROUEN 1899 11 / CMS OISSEL 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC ROUEN 1899.

Match n° 22974636 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 11 / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 11

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 22966299 A.L. TOURVILLE LA RIVIERE 11 / MONT SAINT AIGNAN FC 11

Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'A.L. TOURVILLE LA RIVIERE, une amende de 30€ est infligée à l'A.L. TOURVILLE LA RIVIERE (annexe financière du DFSM)



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°22964314 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / ENTENTE YMARE/St MARTIN CELLOVIL 12

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à A ROUENNAISE DE FOOT.

Match n°22964317 US GRAMMONT 11 / STADE SOTTEVILLAIS CC 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US GRAMMONT.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 22964448 FC BARENTINOIS 11 / US CAILLY 11

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

Match n°22964450 AC BRAY EST 11 / NESLE HODENG 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AC BRAY EST.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n°22964479 FC DE NEUFCHATEL EN BRAY 11 / ET S ST OUEN DU BREUIL 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC DE NEUFCHATEL EN BRAY.

Match n°22964480 ES TOURVILLAISE 11 / OLYMPIQUE DU LITTORAL 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ES TOURVILLAISE.

Match n° 22966482 US DOUDEVILLAISE 11 / FC DE BIVILLE LA BAIGNARDE 11

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 22964577 AM S ECRETTEVILLAISE 11 / ST RIQUIER-ES-PLAINS GASEG 11

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n°23007144 J S DU FONTENAY 11 / U S OUDALLE 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au J S DU FONTENAY.

Match n° 23007148 AS ANGERVILLE L'ORCHER 11 / ENTENTE NOINTOT-GRUCHET-YEBLERON 11

La rencontre a été inversée.

Match n°23007150 FC BREaute BRETTEVILLE 11 / GAINNEVILLE AC 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC BREaute BRETTEVILLE.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n°23007375 OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES 11/ AM S STE ADRESSE BUT 11
Constatant l'absence sur le terrain de L'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'AM S STE ADRESSE BUT sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES.

Match n° 23007379 RC DU PORT DU HAVRE 11 / AS FOURE LAGADEC LE HAVRE 11
La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n°23007382 FOOTBALL CLUB LIA (OCTEVILLE) 11 / RACING CLUB HAVRAIS 11
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FOOTBALL CLUB LIA.

Match n°23007383 SAFRAN NACELLES NORMANDIE SPORTS 11 / S C FRILLEUSE 11
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SAFRAN NACELLES NORMANDIE SPORTS.

RENCONTRES DU 18 OCTOBRE 2020

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 22961404 CAUDEBEC SAINT PIERRE F 2 / AL DEVILLE MAROMME 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

Match n° 22961407 FC BARENTIN 1 / A MALAUNAY 1
Droit d'évocation du FC BARENTIN.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 22961798 AS GOURNAY EN BRAY 2 / FUSC BOIS GUILLAUME 3
Une amende de 5€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22961799 FC DU NORD OUEST 1 / SAINT AUBIN FC 2
Une amende de 5€ est infligée au FC DU NORD OUEST pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22961800 AS PTT ROUEN 1 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 1
Une amende de 5€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 22961802 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2 / GCO BIHOREL 2
Une amende de 5€ est infligée au GCO BIHOREL pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 23000595 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / FC SAINT JULIEN 2

Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Une amende de 5€ est infligée au FC SAINT JULIEN pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 22962064 AS OURVILLE EN CAUX 2 / AMS PETIVILLE 1

Faits disciplinaires. Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 22962195 US EPOUVILLE 2 / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 22962198 USF FECAMP 2 / LE HAVRE S'PORT FOOT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche . Une amende de 15€ est infligée à LE HAVRE S'PORT.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 22962331 AS INCHEVILLE 1 / ES AUMALE 2

Match arrêté à la 58^{ème} minute de jeu pour faits disciplinaires. Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 22962459 AS OUVILLE L'ABBAYE 2 / US NESLE HODENG 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'US NESLE HODENG.

Match n° 22962463 YERVILLE FC 2 / FC MARTIN EGLISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au FC MARTIN EGLISE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 22962594 US OUAINVILLE 1 / AS VATTEVILLE BROTONNE 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 22963071 REUNIONNAIS FC 1 / YVETOT AC 3

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 22963072 AS SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE 2 / ES SAINT AUBIN CELLOVILLE 1

Une amende de 5€ est infligée à l'ES SAINT AUBIN CELLOVILLE pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 22963289 FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 / FC DU NORD OUEST 2

Faits disciplinaires. Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, est placé en instance d'homologation.

Match n° 22963294 FC TOTES 2 / JS SERQUEUX SOMONT 1

Une amende de 5€ est infligée à JS SERQUEUX SOMONT pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 22963471 FC PONTOIS / US AUFFAY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC PONTOIS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 23008553 AS COLLEVILLE ANGERVILLE 1 / US YEBLERON 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 23008684 TANCARVILLE AC 1 / US DES FALAISES 1

Une amende de 5€ est infligée à TANCARVILLE AC pour une licence manquante (joueur ou dirigeant).

Match n° 23008689 LE HAVRE S'PORT FOOT 2 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1

Pour non-utilisation de la FMI du fait de LE HAVRE S'PORT FOOT 2, une amende de 30€ est infligée à LE HAVRE S'PORT FOOT 2 (annexe financière du DFSM).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 22974462 FC GRAND QUEVILLY 4 / AS MUNICIPaux BARENTIN 1

Rencontre non jouée, le dossier est transmis à la Commission Départementale des Arbitres.

Match n° 22974466 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / US MESNIL ESNARD 3

Match du 18 octobre 2020 avancé le 04 octobre 2020.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 22964060 OHTREFFILIERIES NEIGES 4 / GS SAINT AUBIN SAINT VIGOR 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à OH TREFILIERIES NEIGES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 22965252 FC BRACQUEMONT COPAINS 1 / O BELMESNIL 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC BRACQUEMONT COPAINS.

Match n° 22965256 FC MARTIN EGLISE 2 / ES JANVALAISE 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FC MARTIN EGLISE.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°22965436 FC THOUBERVILLE 1 / FC BOOS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à FC BOOS.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°22965614 FC ROGERVILLE 1 / HAVRE ESMGA 5

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à HAVRE ESMGA.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°22965702 US ST MACLOU LA BRIERE 1 / FLASH LIBRE AS HAVRE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à US ST MACLOU LA BRIERE.

Match n°22965706 AMS PETIVILLE 2 / AS LA CERLANGUE

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AMS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 22964191 ES ARQUES 3 / FC ANNEVILLE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ES ARQUES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 22969457 AS MUNICIPAUX BARENTIN 2 / STADE VALERIQUEAIS

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 22969460 AS PALUEL 1 / ST OUEN DU BREUIL 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à PALUEL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 22965945 FC THOUBERVILLE 2 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 2

La rencontre est reportée au 25 octobre 2020.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°22966034 AS GOURNAY 3 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS GOURNAY.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à AS GOURNAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 22966126 AS LANQUETOT 1/ AMS GRAINVILLE YMAUVILLE

La rencontre est reportée à une date ultérieure.



SENIORS MATIN : DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 22966212 AS CHAMP DES OISEAUX 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à AS CHAMP DES OISEAUX.

Match n° 22966214 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / ENTENTE NORMANVILLE HATTENVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à ENTENTE NORMANVILLE HATTENVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 22974644 AS CANTON D'ARGUEIL 11 / ROUEN SAPINS FC 11

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°22964324 ECOLE DE FOOT ELBEUF 1 / US GRAMMONT 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à L'ECOLE DE FOOT ELBEUF.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 22964453 FC DU NORD OUEST 11 / FC BARENTINOIS 11

Match n° 22974652 A HOULMOISE BONDEVILLE FC 11 / US ST MARTIN OSMONVILLE 11

Les deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match n°22964456 US NESLE HODENG 11 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE (12)

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à L'US NESLE HODENG.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n°22966485 ES ST OUEN DU BREUIL 11 / F C OFFRANVILLAIS 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à L'ES ST OUEN DU BREUIL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n°22964719 O PAVILLY 11 / F C LE TRAIT-DUCLAIR 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à L'O PAVILLY.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n°23007154 ENT S DU MONT GAILLARD 11 / U S SAINT THOMAS 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à L'ENT S DU MONT GAILLARD.

Match n°23007156 U S OUDALLE 11 / GROUPEMENT SPORTIF ST AUBIN ST VIGOR 11

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence du résultat. Une amende de 15€ est infligée à L'U S OUDALLE 11.

Après vérification, le résultat est de 5 à 1 en faveur du GROUPEMENT SPORTIF ST AUBIN ST VIGOR.



Match n°23007157 CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 11/ UNION SPORTIVE DE BOLBEC 11
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE.

Match n° 23007159 U S GODERVILLAISE 11 / AS ANGERVILLE L'ORCHER 11
Feuille de match transmise hors délai ; une amende de 17€ est infligée à l'U S GODERVILLAISE.
Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de l'arbitre. Une amende de 15€ est infligée à L'US GODERVILLAISE et à l'AS ANGERVILLE L'ORCHER.

Match n° 23007161 HAVRE CAUCRIAUVILLE S 11 / F C BREUTE BRETTEVILLE 11
La rencontre a été inversée.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n°23007386 SOLIDARITE S GOURNAY 11 / OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES 11
Constatant l'absence sur le terrain de L'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Constatant que ce match est le 3ème forfait de l'équipe de l'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES, déclare cette équipe forfait général dans le championnat
- Place l'équipe de l'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES, à la dernière place de son championnat avec 0 point et annule tous les points acquis et les buts pour et contre, par toutes les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe.
- Inflige une amende de 280 € à l'OLYMPIQUE HAVRAIS TREFILIERIES NEIGES, compte tenu des amendes déjà infligées (280€).

Match n°23007387 AM S SAINTE ADRESSE BUT 11/ UNION FONTAINAISE 11
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AM S SAINTE ADRESSE BUT.

Match n°23007394 RACING CLUB HAVRAIS 11/ SAFRAN NACELLES NORMANDIE SPORT 11
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au RACING CLUB HAVRAIS.

**Le Président de la Commission,
Laurent LEFEBVRE**

**Le Secrétaire de la Commission,
Jean Luc TIRET**